

iTunes et royalties : personne ne bouge, personne ne sera blessé

Le *Copyright Royalty Board*, organisation américaine de droits d'auteur a finalement refusé l'**augmentation de la rémunération des droits d'auteurs** sur la vente en ligne. La hausse de 9 à 15 cents par morceau demandée par la NMPA (National Music Publishers' Association) n'aura donc pas lieu. Les tarifs resteront les mêmes pour cinq ans, le sacro-saint prix de 0,99 cents le morceau ne bougera pas.

Inquiète pour ses marges, Apple avait menacé de fermer son iTunes Store en cas d'augmentation. Eddy Cue, le vice-président d'iTunes précise « *Apple a toujours été très clair sur le sujet : nous sommes sur ce marché pour **faire de l'argent** et nous n'y resterions pas s'il devait en être autrement* ». Il faut dire qu'Apple dispose d'un réel poids sur le marché, l'iTunes Store s'est même « payé » le luxe de vendre plus de [5 milliards de titres](#) depuis sa création en 2005. Aux Etats-Unis, iTunes est le premier disquaire du pays...

Une [opposition entre association d'auteurs et Apple](#) qui a le don de faire grincer les dents. Avec cet épisode, on remarque donc qu'**Apple a suffisamment d'influence pour fixer les règles du jeu même si ces menaces n'ont convaincu personne.**